



PROCEDURE ADAPTEE

(Article 27 du décret n° 2016-360 relatif aux marchés publics)

COLLECTIVITE :

VILLE DE BIARRITZ

Direction des Marchés Publics

Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ Cedex

☎ : 05.59.41.39.69 - E.mail : marche@biarritz.fr

OBJET DE L'ACCORD-CADRE :

Accord-cadre à bons de commande d'architecture du patrimoine pour des travaux courants d'entretien et de restauration des bâtiments classés ou inscrits au titre des Monuments et Sites Historiques de la Ville de Biarritz ou à caractère patrimonial s'agissant des autres bâtiments.

DUREE DE L'ACCORD-CADRE :

Le marché sera conclu de sa notification au 31 décembre 2019.

Il est reconductible deux fois pour des durées d'un an (2020 et 2021).

Le montant des commandes susceptibles d'être effectuées pour chacune des périodes variera dans les limites suivantes :

- Minimum H.T.: pas de minimum
- Maximum H.T.: 65 000 € H.T.

OBTENTION DES DOSSIERS:

Le dossier peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.eadministration64.fr

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :

Pour toute question ou demande dans le cadre de la consultation, veuillez utiliser prioritairement le profil acheteur de la Ville de Biarritz :

www.eadministration64.fr

Une réponse vous sera apportée sur celui-ci.

REMISE DES OFFRES :

29 janvier 2019 à 12h00, par voie électronique à l'adresse suivante :

www.eadministration64.fr

Le dépôt des offres doit être effectué uniquement par voie électronique via le profil acheteur (pas d'envoi par courrier ou courrier électronique).